

Berne le 13 Decembre
1875

Mon cher Ministre,

J'ai fait venir M^r K^g et, en
 un avec lui le 13 c^t, en entretien
 au cours duquel j. lui ai exposé
 sur malgre tout l'intérêt que com-
 me concitoyen honorable, il peut
 rendre ses pères, non en passant par
 nous en passant à cause de lui, à
 de difficultés avec l'Italie ou
 d'autres pays. Il est en effet
 sur le chemin partiel d'abyssinie
 et voudrait savoir et que nous
 ne pouvons transmettre une telle



2

Demande d'accéder à la Couronne
 portale universelle. Nous voyons
 bien, au point de vue, si on peut et si on
 peut cela par rapport à l'équilibre, mais
 que le but réel pour nous par l'a-
 -cquisiti on et de ne pas reconnaître
 la répartition du territoire d'habitation,
 et s'en approcher par entrer en
 rapport avec le riverain d'Etat sans
 l'intermédiaire de l'Etat.

M. H. a répondu qu'il était
 bien fâché de ce qui arrivait et qu'il
 lui en dit pas un compte
 si il en venait à l'avenir tranquille
 de son côté, et dit pas certainement
 jamais il ne voudrait nous créer
 le moindre embarras.

Au cas de la couronne.
 -tous

3

- sation, pour les ai par cache par
 l'Etat nous avait notifié le traité
 de l'écrit l'été dernier et n'a
 l'occasion, nous n'aurions pas de
 variation de ne pas faire comme les
 autres puissances.

Il croit qu'il aurait pu
 continuer les rapports directs, il vo-
 - qu'il a une lettre de M. de Buchonnet
 qui l'aurait dit en encourageant à
 rechercher par l'abandon l'occasion
 à la Convention postale. Il regrette
 de voir que l'Autriche n'a plus les mêmes
 sentiments. Il comprend toutefois par
 la notification du traité d'U. à peu
 changer la chose.

Ce, si l'inquiétude maintenant,
 c'est la position personnelle; le roi M.
 me reproche de n'avoir pas su
 employer.

4

La voie diplomatique est le plus sûr et le plus
 sûr pour à une plus sûre et plus sûre ; c'est
 pourquoi je voudrais bien avoir une
 lettre qui me dise et pourquoi il ne peut
 être sur son ou l'occasion de l'G. à la
 Convention pontale et je ne puis vous
 recommander par le Ministère ni directe-
 ment ni par l'intermédiaire de l'Etat.

Mon collègue M^r Four m'écrit, demandant
 si on ne pourrait pas faire cette con-
 -cession à Kp et lui écrire par le
 dans le sens ci-dessus.

On dit qu'on ne saurait actu-
 -ellement dans l'église et me, au
 fond, rien ne empêcherait de dire que
 par le moment et si l'exemple se la
 respect de pays nous ne pouvons
 nous en faire avec le voir de par
 l'Etat. Votre objection la plutôt
 elle n'est pas. Voir votre rapport du
 24 mai (1898) sur la lettre de M.
 ardi

5

- cialti n'a pas de valeur
internationale puisque Mussolini
le répudie; mais en fait le France n'a
pas dit cela à l'Italie et la plupart des
états admettent l'intervention de l'Italie.
Risquerons nous des engagements en
employant ce mode? aliénerons nous
notre liberté? n'est ce pas plus simple
et n'est ce pas nos intérêts à nous
maintenir dans de bons rapports avec
l'Italie plutôt que de lui donner ce sujet
de réclamation. On s'est fait un
mauvais lang enos me à Rome
de notre attitude vicieuse de l'île
de nos.

Voilà la observation n° 2 suggérée
à M. Frappin ma communication avec
M. J. par son a. M. J. par son a. M. J.
Je regrette beaucoup de vous en
-partir me peut être avec cette affaire
mais il me faut de perdre la
précaution

6

et de l'amitié son tant
facile.

Dans une ^{très} brève
sur ce point relativement non
-vray et sur la possibilité
de dériver presque tout à l'g.
et vray, mon cher ~~ministre~~,
mes meilleurs remerciements
personnels et mes salutations
très dévouées.

2 copies
1 lettre.

A Lausanne

J'ai lu avec intérêt la
lettre de votre père; ce n'est pas
gai; sa approche me
fait une fois de plus presser
d'organiser votre affaire d'indépendance
en cas d'hostilité. J'en
sois sûr d'un côté.

ni l'un
pas